

Projet Laccave – Prospective Vigne et Vin dans le contexte du changement climatique

Compte-Rendu du forum avec les acteurs organisé à Epernay le 23 mars 2017

Des scénarios pour réfléchir à l'avenir de la filière Vigne et Vin dans le contexte du changement climatique

Le futur n'est pas une « chose déjà faite » qui se dévoilerait sous nos yeux, il peut être en partie construit, sur base de la volonté des acteurs et de leur organisation.

C'est l'esprit qui a animé le Forum Prospective organisé par le Comité Champagne, en collaboration avec l'INRA, FranceAgriMer et INAO, le Jeudi 23 Mars 2017, à Epernay. Le CSA-Booster de la KIC Climat^a était également partenaires de la journée.

A quoi pourrait ressembler la filière vigne et vin à l'horizon 2050 ? Comment s'adaptera-t-elle au changement climatique ? Voilà les questions qui ont été débattues par une soixantaine d'acteurs champenois de la filière présents à ce forum. Viticulteurs, négociants, responsables des instances professionnelles, élus régionaux, ingénieurs R&D, scientifiques ont pu échanger et réagir sur quatre stratégies d'adaptation possibles élaborées par un groupe de travail lors d'une démarche prospective mise en place dans le cadre du projet Laccave. Depuis 4 ans, ce projet national a en effet réuni des scientifiques de 23 laboratoires français^b pour étudier les impacts et les stratégies d'adaptation de la filière Vigne et Vin au CC.

Quels sont les enjeux et les impacts attendus du changement climatique ?

Les participants ont été remis dans le contexte par une brève présentation des enjeux « changement climatique » pour la filière vigne et vin et des grands types d'adaptation qui pouvaient être mobilisés. Depuis un siècle, la température moyenne de l'air a augmenté en France de plus d'un degré et cette augmentation se poursuit à un rythme accéléré. Une augmentation d'un degré supplémentaire d'ici 2050 (soit au total 2°C depuis le début du XX^{ème} siècle) est plus que probable. Une augmentation supplémentaire de 4°C d'ici la fin du XXI^{ème} siècle est envisageable si les efforts entrepris pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, responsables de cette augmentation de température, ne sont pas suffisants. En parallèle, des modifications du régime des pluies sont probables, même si les tendances sont entachées de beaucoup plus d'incertitudes que pour les températures. Avancée des stades phénologiques et de la date de vendange, sécheresse qui peut conduire à des baisses de rendements, modification des équilibres sucres/acides, de la composition polyphénolique et du profil aromatique sont les conséquences déjà observées des modifications climatiques. Plutôt considérés-pour la plupart-comme positifs pour la région pour l'instant, les impacts attendus d'ici 2050 et au-delà sont plus inquiétants si les tendances se poursuivent. Face à cela, la filière a déjà réagi en travaillant pour évaluer et limiter ses émissions de gaz à effet de serres. Par ailleurs des leviers d'adaptation existent ou sont à étudier. Ils peuvent être techniques (pratiques œnologiques et agronomiques, matériel végétal), spatiaux (localisation des plantations), organisationnels et réglementaires. L'adaptation est sans aucun doute à raisonner à différentes échelles et en combinant différents leviers. C'est tout l'intérêt d'une démarche prospective que de se projeter dans le futur pour envisager différentes combinaisons de leviers et réfléchir en termes d'enjeux et conséquences.

Envisager des futurs possibles, définir les chemins qui y conduisent et raisonner une attitude stratégique

Puis avant de porter à la connaissance des participants les quatre scénarios envisagés, les organisateurs ont tenu à rappeler que la prospective n'est en rien prédictive. C'est un exercice collectif qui consiste à éclairer l'avenir en imaginant des « futurs possibles » sur la base de scénarios et de l'analyse de leurs conséquences. Les scénarios, ici les chemins vers les stratégies d'adaptation, n'ont pas vocation à se réaliser tels quels, ils sont juste un outil pour accompagner la réflexion et le positionnement stratégique des acteurs.

La démarche de prospective mise en œuvre ici a été originale. Elle s'est appuyée sur un scénario climatique prédéfini (2° d'augmentation moyenne de température d'ici 2050 par rapport à la période pré-industrielle) avec des conséquences variables dans le Nord et le Sud de la France. Des stratégies d'adaptation très contrastées ont été prédéfinies et tout l'exercice de prospective a consisté à définir des chemins conduisant à ces stratégies en combinant des hypothèses de différentes natures (leviers techniques, aspects réglementaires, contexte international pour la filière etc...). Après plusieurs mois d'élaboration, il était temps de les mettre à disposition des acteurs pour en faire de véritables outils de réflexion stratégique.

Conservatrice, innovante, nomade ou libérale : 4 trajectoires d'adaptation au changement climatique

En 2050, une stratégie conservatrice qui vise à modifier le moins possible l'implantation des vignobles et les pratiques à la vigne comme à la cave a été mise en œuvre. La recherche a été peu sollicitée et les acteurs ont subi le changement climatique sans pouvoir bénéficier d'innovations, d'autant moins que les contraintes réglementaires se sont renforcées. La production est devenue aléatoire en quantité et en qualité, le profil des vins a évolué comme le climat. La viticulture s'est rétractée. Cependant certaines IGP constituent encore des îlots de résistance. La valorisation est restée associée au contenu culturel et paysager.

En 2050, une stratégie innovante a été mise en œuvre et a permis l'introduction massive d'innovations afin de maintenir le vignoble dans les aires géographiques actuelles, ainsi que un profil des vins produits comparable à celui des débuts du XXI^{ème} siècle. Il a fallu que la recherche soit fortement sollicitée pour produire des connaissances utiles pour le développement d'innovations, dans un contexte où les attentes sociétales en matière d'environnement et de santé sont devenues de plus en plus prégnantes, et où l'espace agricole a été réglementé pour réserver les terres les plus fertiles aux productions alimentaires. La gouvernance de la filière a intégré tous les acteurs concernés.

En 2050, l'adoption d'une stratégie nomade a conduit à la migration progressive du vignoble vers des zones plus favorables à l'intérieur des aires actuelles (accès à l'eau, altitude, moindre exposition) ou de manière plus importante vers des régions plus septentrionales. Il fallait « échapper » aux nouvelles conditions climatiques et conserver le profil des vins du début du XXI^{ème} siècle que les consommateurs apprécient toujours, alors que les contraintes sociétales sur l'alcool et la santé publique ont imposé à la filière de se concentrer sur la réduction des intrants. De nouveaux vignobles sont apparus et le modèle des AOP est fortement questionné.

En 2050, les limites réglementaires et géographique du secteur ont été repoussées par la filière vigne et vins avec une stratégie libérale. Pour en arriver là il a fallu autoriser les opérateurs individuels à mettre en œuvre les techniques et à implanter des vignobles comme et là où ils le souhaitent tout en se conformant aux exigences réglementaires accrues en matière d'environnementale et sanitaire. Ce contexte s'est avéré favorable à l'apparition de nouveaux investisseurs et au négoce qui ont réussi à transporter ailleurs les réputations acquises. De plus en plus de vins technologiques ont été élaborés et l'accès à la R&D a été privatisé, ce qui a fragilisé les entreprises de production traditionnelles.

Quels enjeux et conséquences de ces stratégies pour les acteurs ?

Les participants ont ensuite travaillé par petits groupes pour envisager les enjeux et conséquences de chacune de ces trajectoires, sur les aspects techniques, les segments de marchés concernés, les acteurs et les territoires impactés, et finalement les organisations de gouvernance de la filière dont le rôle pourrait être modifié. Les débats ont été intenses et nourris, et de nombreuses idées sont remontées. En résumé : sur le plan technique les inquiétudes concernent principalement les questions de rendement, de perte d'acidité et de pression parasitaire. Selon les trajectoires envisagées, aucune solution n'est écartée y compris la mobilisation de nouvelles zones de culture, l'usage de variétés résistantes, l'irrigation ou la fert-irrigation. La robotisation est abondamment citée pour réduire les coûts de la main d'œuvre. La crainte est souvent de ne pas pouvoir maintenir le potentiel qualitatif ou quantitatif si des solutions techniques ne sont pas mobilisées (trajectoire conservatrice ou nomade), ou de perte d'image (trajectoires innovante et libérale). Le fait d'envisager l'innovation de manière non collective pose également problème, en créant une viticulture à deux vitesses. En matière de segments de marché, ressort en fonction des trajectoires une opposition entre le développement d'un produit rare et cher, ce qui permet un maintien de la valeur globale de la production (trajectoire conservatrice), et l'extension de la Marque Champagne où l'offre serait simplifiée, porteuse d'opportunités nouvelles et le marketing très important (trajectoire nomade et libérale). La trajectoire innovante permettrait de conserver l'identité et les caractéristiques du Champagne en tant qu'AOC, mais avec des coûts de production élevés. Considérée comme un point positif dans la trajectoire innovante, la diversification de la gamme des produits (vins tranquilles rouges et blancs) apparaît comme un constat pour les trajectoires nomade et libérale sans que les participants se prononcent sur son caractère favorable ou défavorable. Le développement de nouveaux types de contenants (petites bouteilles, canettes etc...) est toujours vu comme négatif. La disparition des petits producteurs apparaît aux participants comme inéluctable quels que soient les scénarios, mais est parfois associé à une augmentation de leur technicité (trajectoire conservatrice). Le développement de grands groupes, hors coopération, inquiète dans tous les cas. Le conseil viticole se développerait de manière positive pour la stratégie innovante. Selon la trajectoire nomade, les Champenois exporteraient leur savoir-faire ailleurs, mais les participants sont partagés sur le fait que ça soit une bonne ou une mauvaise chose. L'idée de certifier ce savoir-faire au bénéfice des acteurs historiques a été énoncée. La privatisation de la recherche-développement est considérée comme négative pour les trajectoires nomade et libérale. Pour ces dernières, l'évolution du paysage viticole est mentionnée. La sanctuarisation de la viticulture de coteaux serait à valoriser dans les trajectoires conservatrice et nomade. Sa disparition est redoutée pour la trajectoire libérale. Une plus grande responsabilisation des acteurs, une plus grande ouverture au progrès et plus de prise en compte des questions sociétales (santé, environnement) sont vues comme des éléments positifs de la trajectoire libérale. Alors qu'un changement du rapport

de force entre les producteurs et le négoce est analysé comme négatif, la participation de la société civile et la prise en compte de ses préoccupations en matière d'environnement sont considérés comme positifs par certains participants dans les trajectoires conservatrice et innovante. Les trajectoires nomade et libérale font craindre la disparition des organismes de gouvernance actuels (INAO, CIVC, SGV) et des bases juridiques associées, mais également l'apparition de structures de gouvernance à l'échelle européenne ou mondiale. Cependant, pour ces mêmes trajectoires, des structures de défense des petits acteurs ou du patrimoine pourraient émerger pour contrer les effets négatifs au niveau social et culturel.

Une volonté forte pour favoriser la stratégie innovante, tout en se préparant à l'advenue des autres trajectoires possibles

A l'issue de la journée, les participants ont été amenés à se prononcer à titre indicatif sur les attitudes stratégiques à adopter pour chacune des trajectoires présentées. Faut-il être proactif pour favoriser ou défavoriser l'une de ces stratégies, faut-il se préparer à l'une d'entre elles ou bien faut-il seulement être vigilant à l'advenue de l'une d'elles ? Suite à quelques minutes de réflexion, 67% des participants ont exprimé une volonté de préparer activement la mise en place de la stratégie innovante et 30% d'agir en faveur de la stratégie conservatrice. Globalement 20 à 30% des participants veulent se préparer dès aujourd'hui à ces futurs possibles. Mais une majorité des participants expriment la volonté d'agir pour que les trajectoires conservatrice, nomade et libérale n'adviennent pas. Ils sont 20 à 30% à considérer que ces 2 dernières trajectoires doivent faire l'objet d'une veille active.

Une étape dans l'appropriation de cette thématique par la filière

Le débat a confirmé tout l'intérêt que les participants portent à cette question, leur optimisme entaché de responsabilité, mais aussi leurs inquiétudes notamment en ce qui concerne leur modèle particulièrement performant. La question de l'atténuation est apparue comme cruciale. La réflexion sur l'adaptation ne doit conduire à une inaction en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. C'était bien l'enjeu de la journée considérée tant du point de vue de la participation des acteurs, que de leur implication dans l'exercice tout au long de la journée, comme une réussite. La balle est maintenant dans le camp des acteurs de la filière et la recherche est prête à l'accompagner dans sa réflexion, que ce soit au niveau local ou au niveau national. Un groupe national a d'ores et déjà été mis en place par FranceAgriMer et l'INAO pour poursuivre le travail.

Le groupe de travail prospective Laccave a été composé de Nathalie Ollat, Jean-Marc Touzard, Eric Duchêne, Inaki Garcia de Cortazar-Atauri et Eric Giraud-Héraud (INRA), de Françoise Brugière et Patrick Aigrain (France AgriMer), de Jacques Gautier (INAO), de Hervé Hannin (IHEV-Supagro), et de Benjamin Bois (Université de Bourgogne).

a : CSA-Booster (Climate Smart Agriculture) est un consortium d'organismes et d'entreprises européens dont l'objectif est de collaborer au développement d'initiatives contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'agriculture en Europe, la séquestration du carbone, et proposant des solutions d'adaptation pour une agriculture plus résiliente et conservant une productivité élevée

b : Le projet Laccave a coordonné des équipes de recherches de l'INRA (Bordeaux, Montpellier, Avignon, Colmar, Angers, Paris), Montpellier Supagro, Bordeaux Sciences Agro, CNRS Rennes et Universités de Bourgogne et de Limoges.